

## **Politique de gestion responsable des minerais (FR)**

AS Industries reconnaît l'importance des enjeux associés à l'approvisionnement en minerais liés notamment aux zones de conflit et à haut risque, au respect des droits humains, à la transparence et à la traçabilité des chaînes d'approvisionnement ou encore à la conformité aux exigences réglementaires et des clients.

Nous nous engageons à promouvoir des pratiques responsables au sein de sa chaîne d'approvisionnement, dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociale.

Cette politique s'applique aux minerais couverts par les référentiels reconnus, lorsqu'ils sont intentionnellement ajoutés ou présents dans les produits commercialisés par AS Industries. A ce jour, les minerais concernés incluent notamment : l'or, l'étain, le cuivre, le mica et le nickel.

Nous nous employons à identifier, dans la mesure du possible, les fournisseurs susceptibles de fournir des produits contenant ces minerais et de collecter, lorsque cela est pertinent, des informations relatives aux fonderies et affineurs de sa chaîne d'approvisionnement. Cette collecte s'appuie notamment sur l'utilisation des questionnaires standards reconnus par la Responsible Minerals Initiative : CMRT et EMRT.

Nous attendons de nos fournisseurs directs qu'ils adhèrent eux aussi à cette démarche de gestion responsable des minerais et nous les encourageons à récolter des informations en cascade auprès de leurs propres fournisseurs, afin d'assurer une meilleure transparence de la chaîne d'approvisionnement.

Nous nous efforçons de faire preuve de diligence raisonnable et de répondre avec honnêteté et transparence aux demandes de ses clients relatives à la gestion des minerais et de fournir les informations exigées, dans la mesure du possible.

Cette politique est vouée à évoluer selon les réalités industrielles, géographiques et légales liées à notre chaîne d'approvisionnement.